



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Communes de CLARY et de MARETZ

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La société EOLIS.NOROIT - siège social : boulevard de Turin, Tour de Lille - 19ème étage, 59777 LILLE - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de 7 éoliennes et 2 postes de livraison à CLARY et MARETZ comprenant l'activité principale suivante soumise à autorisation au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2980 - Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs.

Ce dossier sollicite également l'obtention :

- du permis de construire au titre de l'article L421-1 du Code de l'Urbanisme,
- de l'approbation au titre de l'article L323-11 du Code de l'Énergie.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairies **de CLARY et MARETZ du 27 mai 2019 au 28 juin 2019 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier (comprenant les études d'impact et de danger, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse qui lui a été apportée par l'exploitant, l'avis du Ministre des Armées et celui de l'architecte des Bâtiments de France émis sur le projet), tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairies,
- par voie postale en mairie de CLARY, siège de l'enquête : Place des Écossais, 59225 CLARY – à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

Monsieur Jean-Louis COUVOYON, ingénieur en chef territorial, directeur des services techniques, retraité, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public, au lieu de consultation du dossier :

- **en mairie de CLARY : lundi 27 mai 2019 de 9 heures à 12 heures, mardi 11 juin 2019 de 9 heures à 12 heures, mercredi 26 juin 2019 de 14 heures à 17 heures ;**
- **en mairie de MARETZ : mardi 4 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15, samedi 22 juin 2019 de 9 heures à 12 heures et vendredi 28 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15.**

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe>).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Bertrand DEVOSSEL, chef de projet développement EnR, par mail à l'adresse suivante : bertrand.devossel@engie.com, ou par téléphone au 06 71 44 88 14.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairies de CLARY et MARETZ pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.